



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Technique Local du 1^{er} juin 2021

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

La DGFIP est engagée dans une profonde transformation pour répondre, non pas aux attentes des usagers et de nos partenaires, mais à la rigueur budgétaire et à la réduction programmée de nos moyens.

Malgré le contexte sanitaire, les agents continuent de s'adapter à un réseau rongé par la peau de chagrin que constitue le Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

L'Administration est passée maître dans l'art de la manipulation des mots afin de vanter les mérites et les « bienfaits » de ces réformes.

Pour reprendre Georges Orwell dans son roman « 1984 », la novlangue est votre nouveau dictionnaire, elle a pour but la manipulation de la pensée, la destruction de l'individu devenu anonyme et l'asservissement du peuple.

Afficher inlassablement les mérites que vous trouvez à ces réformes ne coûte rien et il ne faut y trouver aucun signe d'une confiance qui serait placée dans le professionnalisme et l'engagement des agents.

L'objectif est de mener à bien les réformes en cours et à venir, quoiqu'il en coûte (c'est le mot à la mode actuellement) pour les cadres et leurs équipes, et parallèlement il faut que le projet de démantèlement de la DGFIP ait l'apparence d'un succès collectif.

Les sujets présentés à l'ordre du jour de ce CTL ne sont que l'illustration de ce que nous venons d'énoncer.

La convocation elle-même de l'instance également, vous pourrez, Madame la Directrice, cochez dans vos objectifs « consultation des OS 76 » : fait !!!

Les sujets présentés pour avis :

- la mise en œuvre des nouvelles modalités du télétravail à la DGFIP.

Les points pour information :

- bilan du télétravail à la DRFiP 76

- point d'étape sur la formation professionnelle
- le zéro cash « volet 2 » - état d'avancement en Seine-Maritime
- point Covid

Les élus **F.O.-DGFIP 76** s'étonnent d'avoir à se prononcer sur « le nouveau cadre réglementaire du télétravail et la dématérialisation sous Sirhius » à la DGFIP.

Ce sujet relève du cadre réglementaire donc des instances nationales, et il ne fait pas présentement l'objet d'une déclinaison spécifique au plan local nécessitant un vote.

Les élus F.O.-DGFIP 76 vous demandent donc en conséquence de retirer ce point pour avis de l'ordre du jour.

Concernant le déploiement du télétravail, les élus **F.O.-DGFIP 76** se félicitent du développement du télétravail dans un contexte pandémique très particulier, et reconnaît les efforts faits en termes de déploiement de matériel informatique.

Certes, le télétravail entre désormais dans le champ d'une nouvelle organisation du travail, mais comme les élus **F.O.-DGFIP 76** l'ont souligné dès sa mise en place, il ne doit pas :

- devenir la norme,
- être imposé aux agents
- être utilisé comme un outil permettant la destruction du réseau.

Vous soulignez d'ailleurs que le principal point négatif soulevé par les agents est le manque de convivialité et l'absence d'échanges informels avec les collègues.

Pour rappel : Les élus F.O.-DGFIP 76 revendiquent une prise en charge totale des frais occasionnés aux agents dans le cadre du télétravail.

Concernant le point d'étape sur la formation professionnelle, les élus **F.O.-DGFIP 76** comprennent la nécessité des formations distancées dans le contexte sanitaire.

Pour autant, nous revendiquons le retour à des formations en présentiel au niveau local.

Les agents insistent souvent sur la plus-value et les échanges, et retirent un apprentissage de meilleure qualité lors de leur retour dans les services.

Les formations en présentiel sont de réels lieux d'échange et de contact que n'apportent ni les e-formations, ni les formations distancées.

Nous ne souhaitons pas que pour des raisons d'économie budgétaire, elles deviennent la norme.

Les récentes formations en local blackbaord tendent à prouver que les stagiaires sont désormais issus de toute la France, alors que nous savons pertinemment qu'il existe une demande locale de formation qui n'est pas nécessairement satisfaite.

Concernant le point zéro cash – point d'étape volet 2 en Seine-Maritime, **les élus F.O.-DGFIP 76 rappellent leur opposition de principe à toute forme d'externalisation des missions, dont le paiement des créances publiques auprès des buralistes et la mise en place de dépôt / retrait auprès des bureaux de poste pour les acteurs institutionnels.**

A nouveau, nous déplorons la mise en place dans un calendrier plus que contraint, d'une note de la direction générale du 20 avril pour un déploiement au 1^{er} mai.

D'autre part, nous rappelons que les bureaux métiers n'ont pas toujours été associés à la mise en place du dispositif. Cela pose parfois des problèmes concrets.

Pour conclure, et à notre grande surprise, il n'y a pas de point à l'ordre du jour concernant les modalités d'accueil des usagers, notamment à Rouen, en période de campagne déclarative. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès de vos services pour dénoncer les dysfonctionnements récurrents dus essentiellement au manque d'effectifs et à une volonté délibérée de réduire l'accueil physique.

Il en résulte une agressivité accrue des usagers.

Ce point a été abordé lors du CHS-CT du 25 mai dernier, à travers la multiplication des fiches de signalement, dont nous contestons que les points d'accueil de proximité et les vigiles soient des solutions sur le long terme.

Nous vous demandons, Madame la présidente, de faire le nécessaire pour permettre un accueil digne de ce nom pour les usagers et qui puisse également être exercé sereinement par nos services.

D'autant que l'accueil de Rouen est toujours fermé l'après midi, fait inédit à la DRFIP de Seine-Maritime pendant une campagne déclarative.

Nous terminons notre liminaire en ré affirmant notre entière opposition au Nouveau Réseau de Proximité.

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes à la DGFIP !

Votre démarche pluriannuelle de modernisation se traduit en réalité par un nouveau plan de suppressions d'emplois et de destruction de la DGFIP.



« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)